



Notes Deutsche Bank à capital protégé en CHF

Avec maturité 2034 et liées à l'indice S&P 500 Sustainability
25 NR Decrement 3,5%

#PositiveImpact

Février 2024

MATÉRIEL DE COMMERCIALISATION. POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS ET LES CONSEILLERS EN INVESTISSEMENT SEULEMENT, PAS POUR LA DISTRIBUTION AU DÉTAIL.

LES SOLUTIONS PRÉSENTÉES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT NE SONT PAS DISPONIBLES DANS TOUTES LES ADMINISTRATIONS ET SONT SOUMISES À DES EXIGENCES LOCALES EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION OU DE VENTE.

Aucune indication n'est donnée que les idées commerciales contenues dans le présent document répondent à un objectif d'investissement particulier ou sont conformes aux normes juridiques ou commerciales pertinentes ou à l'étiquette, y compris en ce qui concerne les critères ESG. Les conseillers en placement et/ou les clients doivent évaluer eux-mêmes si un produit ou une structure répond aux normes applicables en matière d'ESG. Tous les produits et chiffres sont indicatifs et ne sont utilisés qu'à des fins de discussion et nécessiteront d'autres contrôles d'adéquation et d'approbations internes avant d'être négociés. Toutes les structures présentées ne conviennent pas aux investisseurs de détail et la responsabilité principale de cette évaluation incombe aux conseillers et/ou aux distributeurs clients.

Émetteur: Deutsche Bank AG



Aperçu

- Deutsche Bank a été fondée en 1870 à Berlin, en tant que banque commerciale avec le but de faciliter les relations commerciales entre l'Allemagne et les marchés internationaux.
- Deutsche Bank fournit d'une part des services et des produits bancaires destinés aux particuliers, aux banques privées, aux entreprises ainsi que des services de gestion d'actifs et de patrimoine ; et d'autre part des services d'investissement destinés aux particuliers, aux petites et moyennes entreprises, aux grandes entreprises, aux gouvernements ainsi qu'aux investisseurs institutionnels.
- Première banque d'Allemagne, Deutsche Bank dispose à la fois de solides racines européennes et d'un réseau mondial.
- Aperçu des résultats préliminaires 2023 :
 - Chiffre d'affaires : 28,9 milliards EUR
 - Bénéfice avant impôt : 5,7 milliards EUR
 - Réserves de liquidité de 261 milliards EUR, dont 219 milliards EUR d'actifs liquides de haute qualité
 - Taux de couverture de liquidité (LCR) 140 % et NSFR (ratio de financement stable net) 121 %
 - Ratio CET1 13,7 %
 - 479 milliards EUR portefeuille de prêts
 - Dépôts de 622 milliards EUR
 - Total des actifs 1,24 tn

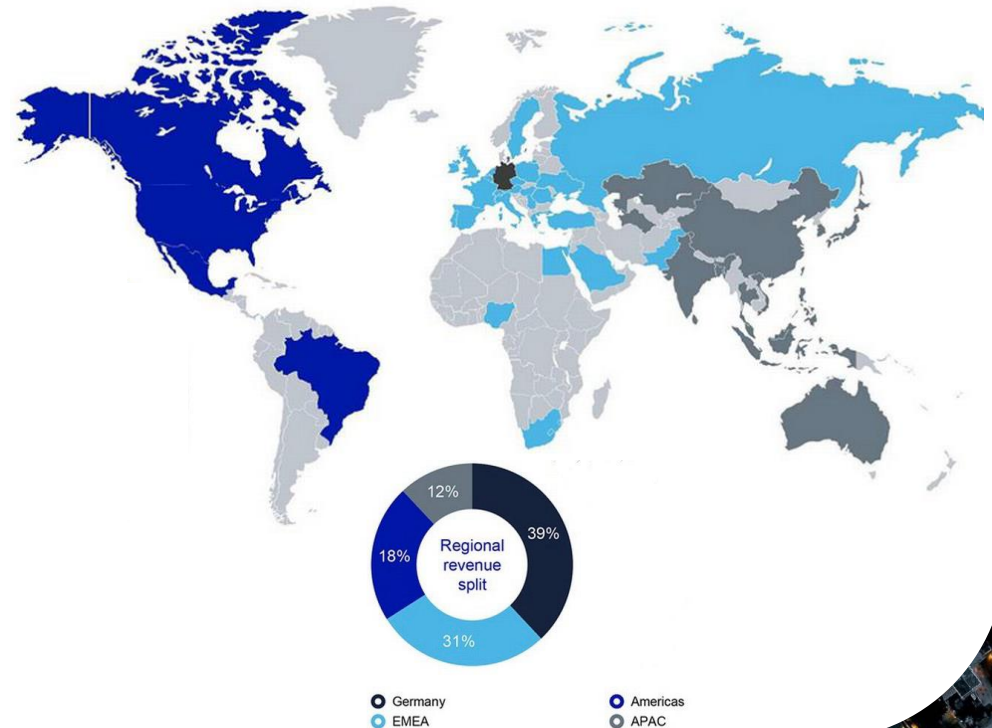
Principaux faits

84 930
employés

157
nationalités

58 pays

1,455 tn EUR
Actifs sous
gestion



Détails au 31 décembre 2022, sauf indication contraire. Les résultats préliminaires complets de 2023 sont disponibles sur le site Web de l'émetteur.

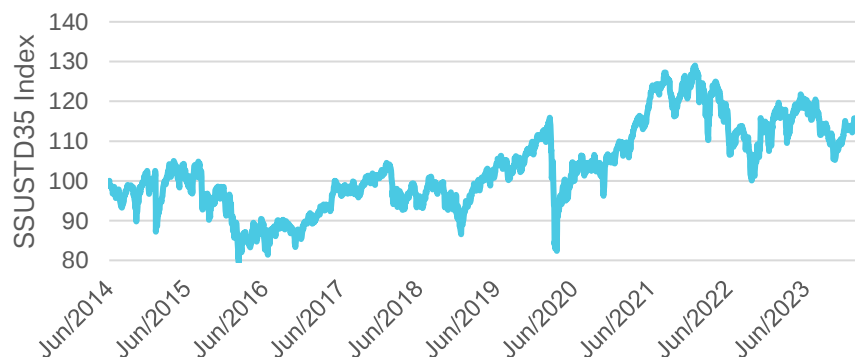
Note CHF 10 ans à capital protégé liée à un indice



Fonctionnalités clé de l'indice sous-jacent

- L'indice SXI Switzerland Sustainability 25 NR Decrement 3,5% est un indice benchmark administré par SIX Index AG, qui reflète la performance de l'indice SXI Switzerland Sustainability 25 Net Return Index (l'«indice parent») diminué d'un décremént de 3,5% p.a.
- L'«indice parent» est composé de 25 actions suisses. Il reflète la performance d'entreprises suisses présentant un haut score ESG évalué selon le ESG Impact Rating de Inrate. En effet, les 25 premières entreprises classées par ordre décroissant d'Impact Rating sont sélectionnées.

Performance passé



Conditions de résumé de la note

Format	Note DB Senior Preferred (A1, A, A rating de l'emetteur)
Maturité	10 Ans
Payement a Echeance	100% + 20% x Underlying Performance, Payement minimum 109.8%
Devise	CHF
Sous-jacent	SXI Switzerland Sustainability 25 NR Decrement 3.5% (SSUSTD35 Index)
Underlying Performance	$\frac{\text{Final Underlying Level}}{\text{Initial Underlying Level}} - 100\%$
ISIN	XS0461570524
Cotation	Luxembourg unregulated market
Eligible Liabilities Format	Applicable

Source : Bloomberg L.P., Deutsche Bank AG, février 2024. La diapositive contient un résumé des termes de la note du CHF, qui n'a qu'un but indicatif et n'a pas pour but d'être exhaustive ou contraignante. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Veuillez consulter les diapositives sur les facteurs de risque à la fin de cette présentation.





Informations importantes

Facteurs de risque du produit



Voici quelques-uns des principaux risques liés aux produits décrits dans cette présentation (les "Produits"). Les investisseurs éventuels devraient tenir compte de toutes les informations fournies (y compris dans le prospectus de base et les conditions finales, le cas échéant) avant d'investir dans les produits et consulter leurs propres conseillers financiers, juridiques, comptables et/ou fiscaux indépendants si nécessaire. Les produits et les solutions ne sont pas disponibles dans toutes les juridictions et sont assujettis aux exigences réglementaires locales et aux restrictions de vente.

Risque de l'émetteur

Les investisseurs assument le risque de crédit de la Deutsche Bank AG (avec ses succursales et ses filiales "Deutsche Bank") lorsqu'elle agit en qualité d'émetteur ou de contrepartie. En conséquence, les investisseurs seront exposés, entre autres, à la solvabilité de l'émetteur/contrepartie et l'insolvabilité de l'émetteur/contrepartie peut entraîner une perte partielle ou totale du capital investi.

Risque de liquidité

Un marché secondaire liquide pour les Produits n'est pas garanti. Les Produits ne peuvent être cotés, cotés ou admis à la négociation sur un système de bourse ou de cotation et les Produits peuvent être des placements moins liquides que s'ils étaient cotés, cotés ou admis à la négociation.

Risque produit

Les Produits ne peuvent être protégés en principe et sont sujets à un risque de contrepartie pendant la durée d'un Produit. Les investisseurs peuvent encourir des pertes s'ils rachètent les Produits sur le marché secondaire avant l'échéance et/ou en cas d'insolvabilité de l'émetteur/contrepartie. La survenance de certains événements de perturbation peut déclencher une résiliation anticipée des Produits, ce qui peut entraîner des pertes pour les investisseurs. Les frais et les dépenses seront déduits des montants

disponibles pour les investisseurs et seront reflétés dans le montant de règlement des Produits.

Risque d'inflation

L'inflation peut entraîner une baisse de la valeur en termes réels de tout capital remboursé ou de tout coupon ou rabais que les investisseurs peuvent payer en vertu de tout investissement.

Valeur marchande de la note

La valeur de marché des produits sera affectée par un certain nombre de facteurs, dont, entre autres, les suivants :

- la solvabilité de l'émetteur/contrepartie;
- le niveau et la volatilité de tout sous-jacent qui dépend dans une large mesure de ses performances et de sa volatilité;
- les taux d'intérêt et de rendement du marché;
- le temps restant jusqu'à l'échéance du produit; et
- les événements économiques, financiers et politiques, y compris les facteurs affectant les marchés de capitaux en général.

Pas de devoirs fiduciaires

Sous réserve toujours de leurs obligations réglementaires dans l'exercice de chacun ou de toute fonction, la Deutsche Bank n'accepte aucune obligation de diligence ou de fiduciaire envers les investisseurs de Produits ou toute autre personne, sauf si la loi l'exige. La Deutsche Bank n'agit pas en tant que conseiller en placement ou gestionnaire, ni ne fournit de conseils de quelque nature que ce soit et n'assume aucune obligation fiduciaire envers aucun investisseur dans les Produits ou toute autre partie.

Remarque importante Cette liste est indicative et vise à fournir une sélection des facteurs de risque applicables. Cette liste ou toute liste de risques ne peuvent en aucun cas être considérées comme exhaustives.

Avertissement ESG



Les investisseurs éventuels doivent noter qu'à la date de la présente présentation, il n'existe pas de définition claire (juridique, réglementaire ou autre) de ce qui constitue "ESG", "vert" ou "durable" (ou à l'égard de termes similaires), ni d'assurance qu'un consensus établi sur le marché de ces définitions (ou de termes similaires) puisse se développer au fil du temps ou, s'il est élaboré, que ces définitions demeureront statiques. Les facteurs ESG sont de nature subjective et il n'existe actuellement pas de normes universelles concernant leur mesure, ni même d'accord sur les facteurs à mesurer. Les caractéristiques examinées par MSCI ESG Research LLC et Sustainalytics (chacune des parties au GSE), qui peuvent être invoquées par la méthodologie d'une stratégie résultante à cet effet (y compris les mesures individuelles utilisées pour analyser chaque caractéristique), ne sont qu'une des nombreuses alternatives.

En 2020, la Deutsche Bank AG a créé une taxonomie déclarante sous la forme du Cadre financier durable (FFF) de la Banque de développement qui vise à prendre en compte les dimensions environnementales et sociales de certaines activités. Les investisseurs potentiels dans les produits financiers liés devraient donc examiner attentivement (chacun d'eux pouvant être mis à jour de temps à autre) le cadre financier (disponible à l'adresse <https://www.db.com/files/documents/2020july-db-sustainable-finance-framework-final-for-disclosure.pdf> or), le Guide de l'utilisateur et de l'administrateur de l'Index (disponible à l'adresse <https://index.db.com> ou à toute autre page de l'annexe), qui établit la catégorisation et l'approche de méthodologie ESG et, dans chaque cas, consulter leurs propres conseillers à ce sujet.

Aucune des sociétés Deutsche Bank AG, l'administrateur de l'indice ou l'un de leurs affiliés ne fournit une indication selon laquelle toute stratégie ou tout produit financier lié répondra aux objectifs, attentes ou exigences de chaque investisseur, ou sera conforme à des normes ou labels juridiques ou commerciaux pertinents, y compris en ce qui concerne les critères de l'ESG. Les conseillers en placement et/ou les investisseurs dans tout produit financier lié doivent évaluer eux-mêmes si un investissement, un produit ou une structure pertinent répond de temps à autre à une norme ou à une étiquette d'ESG applicable.

Avertissement



Ce document est destiné à la discussion uniquement et ne crée aucune obligation juridiquement contraignante de la part de Deutsche Bank AG et/ou de ses filiales ("DB"). Sans s'y limiter, ce document ne constitue pas une offre, une invitation à soumissionner ou une recommandation de conclure une transaction. Lorsque vous prenez une décision de placement, vous devez vous fier uniquement à la documentation finale relative à l'opération et non au résumé qui y figure. DB n'agit pas à titre de conseiller financier ou à titre fiduciaire à l'égard de cette transaction proposée. Les transactions ou produits mentionnés dans le présent document peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs et, avant de conclure une transaction, vous devez prendre des mesures pour vous assurer de bien comprendre la transaction et avoir fait une évaluation indépendante de la pertinence de la transaction à la lumière de vos propres objectifs et circonstances, y compris les risques et les avantages possibles de la transaction. Pour obtenir des renseignements généraux sur la nature et les risques de la transaction proposée et sur les types d'instruments financiers, veuillez consulter le site <https://www.db.com/legal-resources/risk-Disclosures/index>. Vous devriez également envisager de demander conseil à vos propres conseillers pour faire cette évaluation. Si vous décidez de conclure une transaction avec DB, vous le faites en fonction de votre propre jugement. Les informations contenues dans ce document sont basées sur des documents que nous croyons fiables; cependant, nous ne prétendons pas qu'il est exact, à jour, complet ou sans erreur. Les hypothèses, les estimations et les opinions contenues dans le présent document constituent notre jugement à la date du document et peuvent être modifiées sans préavis. Toutes les projections sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses quant à la situation du marché et rien ne garantit que les résultats prévus seront atteints. Les performances passées ne sont pas une garantie de résultats futurs. DB se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de cesser de mettre les indices à disposition. Les indices ne peuvent être reproduits ou distribués, en tout ou en partie, sans l'approbation écrite préalable expresse de DB. Ce matériel a été préparé par une fonction de vente ou de négociation au sein de DB et n'a pas été produit, revu ou édité par le Département de la recherche.

Les opinions exprimées ici peuvent différer des opinions exprimées par d'autres ministères de DB, y compris le Département de la recherche. Les fonctions de vente et de négociation sont sujettes à d'autres conflits d'intérêts potentiels auxquels le Département de la recherche ne fait pas face. DB peut effectuer des transactions d'une manière incompatible avec les points de vue exposés dans le présent document. DB négocie ou peut négocier comme principal dans les instruments (ou dérivés connexes), et peut avoir des positions exclusives dans les instruments (ou dérivés connexes) discutés ici. DB peut faire un marché dans les instruments (ou dérivés connexes) dont il est question ici. Le personnel de vente et de négociation est en partie rémunéré en fonction du volume des transactions effectuées par lui. La distribution de ce document et la disponibilité de ces produits et services dans certaines juridictions peuvent être restreintes par la loi. Vous ne pouvez pas distribuer ce document, en tout ou en partie, sans notre autorisation écrite expresse.

DB REJETTE SPÉCIFIQUEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE PERTE OU DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, CONSÉQUENT OU AUTRE, Y COMPRIS LA PERTE DE PROFITS ENTREPRIS PAR VOUS OU PAR UN TIERS QUI PEUT DÉCOULER DE TOUTE FIABILITÉ DANS LE PRÉSENT DOCUMENT OU DE LEUR FIABILITÉ, EXACTIVATION, EXACTIVATION, COMPLACTIVE, COMPLACTE OU TIVITÉ ...

Deutsche Bank AG est autorisée en vertu du droit bancaire allemand (autorité compétente: Banque centrale européenne) et, au Royaume-Uni, par l'Autorité de régulation prudentielle. Elle est soumise à la surveillance de la Banque centrale européenne et de BaFin, l'Autorité fédérale de surveillance financière de l'Allemagne, et est soumise à une réglementation limitée au Royaume-Uni par l'Autorité de réglementation prudentielle et l'Autorité de conduite financière.

Copyright© 2024 Deutsche Bank AG.